



AMBASSADE DE FRANCE EN AUSTRALIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL

La déléguée à Sydney

Sydney, le 26 mars 2018

Affaire suivie par : Vanessa BONNET

Revu par : Christophe BORIES

NOTE

Objet : Investissements croisés France-Nouvelle Zélande et perspectives d'investissements pour les entreprises françaises.

Si le volume de nos investissements croisés reste assez faible, il ne reflète pas le développement de la présence de filiales françaises en Nouvelle-Zélande, près d'une centaine à ce jour, souvent montées depuis les bases régionales, Australie et Singapour notamment. Outre la promotion de l'attractivité de la France dans un contexte marqué par la prochaine sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, l'enjeu sera de valoriser notre présence et de souligner notre volonté de participer au développement des infrastructures du pays.

1. Des volumes d'investissements croisés encore limités

Sur le volet des investissements, les stocks sont faibles entre nos pays. Selon les statistiques de l'OCDE, le stock des investissements français s'élève à 75 M USD (60,7 M€), ce chiffre ne prenant toutefois pas en compte les investissements réalisés par des filiales de nos entreprises basées en Australie et en Asie du Sud-Est. Les investissements de la Nouvelle-Zélande vers la France sont peu significatifs : 44 M USD (35,6 M€).

En raison notamment de l'attractivité de la Nouvelle-Zélande auprès des investisseurs étrangers (1^{er} au classement *Doing Business* en 2017 et 2018, et au classement *Transparency International* 2016), le stock entrant est quatre fois plus élevé que le stock sortant, s'élevant à 100,58 Mds NZD (58,8 Mds€) contre 25,5 Mds NZD (14,9 Mds€). D'autres facteurs peuvent éclairer ce déséquilibre entre les IDE entrants et sortants : le régime des investissements est très ouvert, malgré un récent durcissement du régime d'autorisation dans l'immobilier neuf et l'achat de terres agricoles. Le pays manque de capacité locale, d'épargne nationale et d'entreprises nationales capables de réaliser seules, les grands projets d'infrastructures. D'importants investissements ont déjà été réalisés dans les secteurs agricole et viticole. Les IDE sortants ciblent ainsi principalement le secteur manufacturier pour compenser le déficit de production locale.

2. Des perspectives d'investissements pour les entreprises françaises

Le programme d'investissements dans les infrastructures lancé en 2015 et annonçant 11 Mds NZD (6,4 Mds EUR) par an pour le développement des infrastructures pendant 10 ans – dont 10% destinés à Auckland – a été renforcé par le nouveau gouvernement. Tous les secteurs sont couverts, le transport (routes, rail, ports, aéroports) concentrant la moitié des investissements, devant l'eau, les télécommunications et l'énergie. Le secteur de l'eau est également visé, et plus largement tout le secteur de la construction, notamment de logements résidentiels, qui devrait fortement se développer dans les prochaines années, essentiellement à Auckland.

Ce programme ambitieux renforce les perspectives de contrats mais aussi d'investissements pour nos entreprises, depuis leur base française ou plus vraisemblablement régionale (Australie ou Singapour principalement). Le pays compte près d'une centaine de filiales françaises, dont 24 entreprises du CAC40, notamment dans les secteurs de la ville durable, des services et de l'agro-alimentaire. Certains grands groupes français ont fortement développé leur présence par croissance externe. Dans le secteur maritime, CMA CGM vient de racheter un transporteur maritime local via sa filiale en Australie afin d'étendre sa présence dans le Pacifique. Outre les entreprises implantées, les grands projets et opportunités d'investissement sont suivis par les entités australiennes, notamment dans la construction, le secteur de l'eau-assainissement et les transports, avec en particulier les projets de tramway à Auckland et Wellington.